



Assemblée générale

Distr. générale
19 juillet 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 49 de l'ordre du jour provisoire*

Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général transmet ci-joint le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, présenté conformément à la résolution 50/130 de l'Assemblée générale.

* A/61/150.



Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'application de la résolution 50/130 de l'Assemblée générale, y compris les recommandations de la neuvième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement

Résumé

Le présent rapport établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est transmis à la soixante et unième session de l'Assemblée générale, en application de sa résolution 50/130 du 20 décembre 1995.

Le texte analyse la participation des organismes des Nations Unies à la mise en œuvre des mécanismes de collaboration interinstitutions visant à donner un cadre effectif et cohérent aux activités de suivi des mesures pertinentes. Neuf organismes, fonds et programmes du système des Nations Unies ont contribué à l'examen des arrangements de coordination en vigueur à la suite de discussions lors de la neuvième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome, du 6 au 9 septembre 2004. La Table ronde a pris en considération l'expérience et les points de vue des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des fondations, des organismes de développement, des organisations non gouvernementales, des universitaires et des experts.

Les participants à la Table ronde ont réaffirmé que les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourraient être réalisés que si la communication était mise au service du développement et ont convenu que l'indépendance et la pluralité des médias avaient un rôle primordial à jouer dans ce domaine.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Neuvième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement (Rome, 6-9 septembre 2004)	1-6	4
II. La communication pour le développement dans le contexte actuel.	7-15	4
III. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	16-34	6
IV. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	35-55	9
V. Banque mondiale.	56-64	12
VI. Fonds international de développement agricole	65-77	13
VII. Union internationale des télécommunications.	78-94	15
VIII. Programme des Nations Unies pour le développement	95-111	17
IX. Fonds des Nations Unies pour la population.	112-129	20
X. Programme des Nations Unies pour l'environnement	130-138	22
XI. Fonds des Nations Unies pour l'enfance	139-148	24
XII. Conclusions et recommandations.	149-152	25

I. Neuvième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement (Rome, 6-9 septembre 2004)

1. La neuvième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement a examiné trois domaines précis : la communication pour la gestion des ressources naturelles, la communication pour les groupes isolés et marginalisés et la communication à l'appui de la recherche, de la vulgarisation et de l'éducation.

2. Aujourd'hui, l'importance de la communication pour le développement est communément admise. Après la dissémination de l'information, l'accent est désormais mis sur la participation des populations locales. De nombreuses initiatives nationales et internationales reconnaissent que les objectifs du Millénaire pour le développement ne peuvent pas être réalisés sans communication efficace et conviennent qu'il faut élaborer de nouvelles stratégies et de nouveaux outils.

3. La situation ayant considérablement évolué depuis la table ronde précédente, les participants à la neuvième Table ronde ont examiné en premier lieu les nombreux problèmes auxquels le monde doit faire face actuellement : la progression rapide de la mondialisation et la généralisation des technologies de l'information et des communications (TIC); le fossé grandissant entre les riches et les pauvres; l'évolution de la nature de l'État-nation; la transformation du secteur privé; les pressions exercées sur l'environnement; la décentralisation des services; le vaste essor des médias; et l'émergence de nouveaux acteurs sociaux.

4. Les participants ont relevé un certain nombre de principes qu'ils acceptaient tous. Ces principes procèdent de la conviction que la communication pour le développement durable intéresse les peuples, moteurs de leur propre développement. En outre, la communication pour le développement est un processus horizontal bidirectionnel qui rassemble les individus afin d'identifier les problèmes, d'élaborer des visions communes d'un avenir meilleur et donner des moyens d'agir aux plus pauvres. Il s'agit de créer ensemble et de partager ses connaissances, dans le respect du contexte local et des valeurs et de la culture de chacun.

5. Les participants ont pris note des nouvelles initiatives relatives à la communication pour le développement durable qui leur ont été présentées, notamment le projet de Congrès mondial sur la communication pour le développement en 2006. Ils ont également jeté les bases d'un groupe de travail ou réseau chargé d'encourager les partenariats mondiaux dans le domaine de la communication pour le développement et ont élaboré un plan d'action dont la mise en œuvre sera facilitée et suivie par le groupe de travail.

6. Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations et élaboré une déclaration, qui sont exposées ci-après (voir chap. XII).

II. La communication pour le développement dans le contexte actuel

7. Un ensemble divers d'initiatives et de partenariats, notamment la diffusion des TIC, ont contribué à promouvoir la communication pour le développement. À cet égard, les dépenses publiques allant au déploiement des TIC dans les zones mal

desservies d'Afrique et de la région de l'Asie et du Pacifique sont en augmentation, et la coopération pour le développement contribue à améliorer l'accès du public aux informations disponibles en ligne dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'agriculture et de la santé.

8. De nouvelles possibilités d'utilisation efficace des technologies de l'information et des communications ont conduit à des discussions à l'échelle internationale sur le fossé qui existe en matière de technologies numériques et d'information et les différences sociales et économiques entre les pays industrialisés et les pays en développement, ainsi qu'à l'intérieur des pays. Le Plan d'action adopté au Sommet mondial sur la société de l'information et le rôle de facilitateur attribué aux différents organismes des Nations Unies pourrait renforcer les liens entre la communication pour le développement et l'utilisation des TIC.

9. Le deuxième Forum mondial des médias électroniques, organisé dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information, a souligné l'importance des médias dans la société de l'information, en particulier pour la promotion de l'utilisation des médias traditionnels et modernes en vue de promouvoir l'accès universel à l'information, à la culture et au savoir. Les populations vulnérables et celles des pays en développement sont particulièrement concernées. À cet égard, la radio et la télévision, entre autres, doivent servir d'outils pédagogiques et d'apprentissage. Les participants au Forum ont réaffirmé l'importance des exigences suivantes : avoir des médias indépendants, pluralistes et variés; garantir la liberté d'information; utiliser et traiter l'information en respectant les normes éthiques et professionnelles les plus rigoureuses; et réduire les déséquilibres internationaux dans les médias, en particulier concernant l'infrastructure, les ressources techniques et le renforcement des compétences.

10. Tandis que les centres multimédias communautaires étendent leurs réseaux et font un usage innovant des technologies de communication anciennes et récentes, il existe une demande en progression rapide quant aux fonctions de production, de rassemblement, de vérification et de diffusion d'informations et de contenus variés exercées par les médias. De même, il est essentiel que des cadres législatifs et réglementaires porteurs soient en place afin d'encourager les médias locaux et de garantir l'indépendance et le pluralisme des médias.

11. Les organismes des Nations Unies s'attachent à offrir des conseils dans les domaines suivants : élaboration et mise en œuvre de stratégies de communication et de cyberstratégies nationales; réforme de la législation; développement institutionnel; et opérations visant à améliorer la connectivité, renforcer les capacités et favoriser l'élaboration de contenus locaux.

12. Malgré le potentiel d'interaction qu'offrent les nouvelles technologies multimédias, les configurations prédominantes ont tendance à suivre un modèle de diffusion fondé sur un seul émetteur et plusieurs récepteurs passifs. L'interactivité est rarement exploitée de manière innovante et les flux d'information bidirectionnels sont rarement encouragés.

13. Avoir accès à l'information grâce aux nouvelles technologies ne signifie pas nécessairement en faire un usage efficace, et le simple fait de diffuser de l'information n'implique pas que le public soit réellement informé. L'information doit être transformée en savoir dans un contexte local et dans la langue locale.

14. Pour que les technologies de l'information et des communications soient intégrées dans les communautés et que la population en fasse usage, une nouvelle connaissance des médias doit prendre forme. Dans cette perspective, l'objectif doit être non seulement de fournir un accès aux technologies, mais de donner à la fois les moyens de les analyser, de les évaluer d'un œil critique et de les utiliser, tout comme l'information et le savoir qu'elles diffusent, et les moyens de créer des contenus.

15. Ces efforts et les conseils de politique générale y correspondants doivent être mieux intégrés à la problématique générale du développement par l'intermédiaire des objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent une base solide pour une approche plus cohérente du développement et de l'élimination de la pauvreté, en particulier dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

III. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

16. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) fait partie des organismes qui insistent sur le fait que promouvoir la liberté et l'indépendance des médias est un aspect essentiel de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La défense des droits de l'homme étant au cœur du système des Nations Unies, l'UNESCO inscrit ses activités dans la perspective du respect des droits de l'homme.

17. Les principales orientations de la politique de communication pour le développement de l'UNESCO au cours de l'exercice biennal précédent étaient dans la ligne des objectifs suivants : a) promouvoir la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information; b) promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et dans les réseaux d'information internationaux; et c) promouvoir l'accès de tous aux technologies de l'information et des communications, en particulier dans le domaine public.

Appui au développement des moyens de communication

18. Le Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO vise à renforcer les moyens de communication dans les pays en développement en appuyant l'essor de médias libres et pluralistes, en renforçant les capacités d'investigation grâce à la valorisation des ressources humaines et en appuyant le développement des radios locales afin de favoriser la prise de parole et la participation de la population. Entre 2004 et 2006, le Programme a appuyé 159 projets relatifs aux médias dans 80 pays en développement.

19. L'UNESCO aide à renforcer les capacités, notamment par les activités suivantes : formation des journalistes; renforcement des établissements de formation; formation de formateurs; élaboration de documents de formation; et formation dans des domaines précis. Avec ses partenaires, elle s'emploie actuellement à organiser le premier Congrès mondial de la formation des journalistes en 2007.

20. Le rôle des organes publics de radiotélévision indépendants sur le plan éditorial en tant que point d'accès à l'information et au savoir a également été mis en avant au cours de l'exercice biennal, en coopération avec les principales unions de radiodiffusion.

21. Dans le cadre de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement durable, le renforcement de la capacité des professionnels de la communication à produire et diffuser des messages relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et à d'autres sujets connexes a fait l'objet d'une attention particulière.

Favoriser l'adoption de mesures visant à réduire la fracture numérique et promouvoir l'insertion sociale

22. Après la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, l'UNESCO a mis en œuvre les sections pertinentes de la Déclaration de principes et du Plan d'action de Genève¹ et s'est présentée comme organisation essentielle pour la préparation de la seconde phase à Tunis, en 2005. La cohérence du message fondamental de l'UNESCO, « Vers les sociétés du savoir », avec ses quatre principes de base (liberté d'expression, accès universel à l'information et au savoir, promotion de la diversité culturelle et égalité d'accès à une éducation de qualité) a aidé à recentrer le débat relatif aux technologies sur leur utilité pour la création et le partage des connaissances. La seconde phase du Sommet mondial a donné à l'UNESCO un rôle accru en tant que partenaire clef et facilitateur dans 8 des 11 grandes orientations du Sommet, soit à titre individuel soit conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies, essentiellement l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

23. Dans le cadre de sa mission particulière visant à promouvoir la libre circulation des idées au moyen des mots et de l'image, l'UNESCO s'attache à suivre la mise en œuvre de la grande orientation C9 relative aux médias et à promouvoir et intégrer la communication pour le développement dans ses mesures de suivi.

24. Le succès des centres multimédias communautaires comme modèles permettant aux populations locales d'accéder effectivement à l'information et de s'en servir a été reconnu par un grand nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres partenaires, qui ont repris le principe à leur compte.

25. Une cinquantaine de centres multimédias communautaires pilotes ont été créés et aidés dans 15 pays et le développement des centres a été lancé dans trois pays africains (Mali, Mozambique et Sénégal) afin d'étendre, à titre expérimental, l'accès aux TIC dans les communautés marginalisées.

26. La coopération au service de l'apprentissage à distance à l'aide des TIC a été renforcée grâce à des partenariats créés avec Microsoft et Intel pour la formation des enseignants et Alcatel, World Space et IBM pour apporter des informations scientifiques à des établissements de recherche, notamment en Europe du Sud-Est. L'accord de coopération avec Microsoft a permis : a) de créer en Tunisie un centre régional de TIC pour la jeunesse qui fonctionne à pleine capacité; et b) de créer sur

¹ Voir A/C.2/59/3, annexe.

Internet un espace mondial de collaboration pour les « communautés de pratiques », dites communautés du savoir de l'UNESCO. Microsoft et Intel contribuent également à la réalisation d'un projet avec plusieurs partenaires pour élaborer un programme universel de formation des enseignants de l'UNESCO.

Promouvoir l'expression de la diversité culturelle et linguistique par la communication et l'information

27. Fondées sur les principes énoncés dans la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, les activités menées ont notamment consisté : a) à sensibiliser les décideurs à la nécessité d'encourager la diversification des contenus dans les médias et réseaux mondiaux d'information; b) à former des professionnels de la communication et de l'information pour qu'ils produisent des contenus de qualité; et c) à appuyer les productions novatrices à contenu local ainsi que leur diffusion internationale.

28. La promotion des contenus de qualité se fait à la fois dans les médias traditionnels et modernes. L'accès libre aux contenus locaux et aux programmes endogènes est ainsi amélioré à l'échelle internationale, ce qui renforce le dialogue interculturel entre pays du Sud et le flot d'informations des pays du Sud vers les pays du Nord.

Promotion de la liberté d'expression et de l'indépendance et du pluralisme des médias

29. Le lien entre la liberté d'expression et l'élimination de la pauvreté était le thème principal de la Journée mondiale de la liberté de la presse en 2006, qui a été l'occasion de souligner les points suivants : a) la liberté de la presse et l'accès à l'information jouent un rôle essentiel dans la participation des populations locales et l'autonomie des pauvres; et b) la liberté d'expression est le droit de l'homme essentiel pour la lutte contre la pauvreté axée sur les droits de l'homme et permet de lancer et de catalyser la réalisation de tous les autres droits de l'homme.

30. Le droit politique à la liberté d'expression et le droit social à la réduction de la pauvreté sont tous deux des droits fondamentaux. Le travail de l'UNESCO visant à établir des liens entre la liberté de la presse, l'accès à l'information et la réduction de la pauvreté est une contribution vitale au débat sur le développement.

31. La célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) et l'attribution du Prix mondial UNESCO/Guillermo Cano de la liberté de la presse ont éminemment contribué à sensibiliser l'opinion à la cause de la liberté de la presse en tant que droit fondamental et ont accru la visibilité des efforts de l'UNESCO à cet égard.

32. La stratégie d'ensemble mise au point avec les organisations partenaires pour définir une conception globale et cohérente de l'aide aux médias dans les zones de conflit et après les conflits a été mise en pratique en Afghanistan, au Burundi, en Iraq, au Libéria, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Palestine.

33. L'UNESCO accorde de l'importance à l'application de normes précises telles que la radiotélévision de service public, la participation démocratique de la

population dans les médias, le pluralisme des médias et la mise en place des cadres législatifs et réglementaires nécessaires pendant la phase de reconstruction.

34. L'approche de l'UNESCO en matière de communication pour le développement est globale et comprend le renforcement des capacités et la promotion de politiques appropriées au niveau national. L'Organisation joue également le rôle de laboratoire d'idées à l'échelle internationale.

IV. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Suite donnée aux mesures communes proposées lors de la neuvième Table ronde interinstitutions des Nations Unies sur la communication pour le développement

35. En collaboration avec la Banque mondiale et le réseau en ligne Communication Initiative (www.comminit.com), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) organise le premier Congrès mondial sur la communication pour le développement qui se tiendra au Siège de la FAO à Rome du 25 au 27 octobre 2006.

36. L'objectif principal du Congrès est de démontrer que la communication pour le développement est indispensable pour faire face aux problèmes de développement les plus pressants qui se posent à l'heure actuelle et qu'à ce titre, elle doit être pleinement incorporée dans les politiques et pratiques relatives au développement. On s'attachera également à promouvoir l'intégration de la communication dans les politiques et les plans nationaux et les partenariats avec les organismes du système des Nations Unies et d'autres organismes donateurs.

37. La FAO est responsable de l'organisation du pôle sur la « communication pour le développement durable », qui s'articulera autour de trois thèmes : a) communication pour les stratégies relatives à la sécurité alimentaire, au développement rural et aux moyens de subsistance; b) communication pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement; et c) communication pour la réduction de la pauvreté et les questions d'équité.

38. Un quatrième thème consacré aux « perspectives régionales » portera sur les résultats de sept études et consultations régionales regroupés dans un recueil intitulé « Perspectives régionales sur la communication pour le développement » où sont présentées les vues et propositions de praticiens et d'organismes locaux relatives à l'intégration de la communication pour le développement dans les politiques de développement durable.

Renforcement des capacités et collaboration avec les partenaires bilatéraux

39. En 2004, la FAO et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) ont, dans le cadre d'un atelier commun sur le thème « Une communication efficace entre les chercheurs, les vulgarisateurs et les agriculteurs », cerné et analysé les lacunes en matière de communication et élaboré des stratégies de communication appropriées pour faire participer les experts à un dialogue sur la communication

entre les instituts de recherche et les services de vulgarisation nationaux et internationaux et leur clientèle.

Appui aux programmes et projets de développement sur le terrain

40. L'approche suivie par la FAO pour la communication au service du développement repose essentiellement sur des programmes opérationnels dans le cadre desquels elle dispense des conseils et une assistance techniques aux pays membres sur a) la conception de stratégies de communication, b) l'élaboration de politiques et de systèmes de communication au plan national et c) la formation et les stages pratiques sur les techniques et méthodes de communication et les médias, en particulier pour les besoins des programmes prioritaires de la FAO, tels que le Programme spécial pour la sécurité alimentaire ou les programmes relatifs à la gestion des ressources naturelles et aux technologies de l'information et des communications au service du développement.

41. Les données d'expérience recueillies sur le terrain sont fixées sous la forme de monographies et de publications et les enseignements tirés intégrés dans les stratégies et les outils de communication.

Comblent le fossé numérique en milieu rural : technologies de l'information et de la communication au service du développement rural

42. L'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication telles que l'Internet et la téléphonie mobile est devenue un facteur déterminant pour le développement économique et social à l'échelle mondiale et peut aider de façon appréciable les pays à surmonter les principaux obstacles dans les domaines de l'agriculture et du développement rural.

43. Le programme mondial de la FAO intitulé « Comblent le fossé numérique en milieu rural » a apporté une contribution à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information et fait une démonstration de l'application d'approches participatives en matière de communication en association avec la combinaison des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des médias traditionnels tels que les radios rurales.

44. On a accordé une attention particulière à l'application des TIC dans les réseaux de recherche et de vulgarisation, à l'amélioration des services consultatifs et aux processus de participation qui associent les communautés locales à l'élaboration des politiques de développement.

45. On a tiré parti des avantages offerts par les TIC pour créer des « réseaux de praticiens » dans le contexte de l'agriculture et du développement rural en suivant des approches diverses (réseaux virtuels de vulgarisation, de recherche et de communication, réseaux de radios rurales et réseaux de communication ruraux, par exemple) au Bhoutan, au Costa Rica, en Égypte, en Namibie et en Ouganda.

46. L'appropriation et la prise en main des nouveaux outils de communication par les populations rurales ont permis de renforcer un certain nombre de centres et de réseaux de communication et entraîné la publication de cadres méthodologiques,

d'outils de téléenseignement (kit de ressources pour la gestion de l'information) et d'orientations.

47. Les travaux que la FAO poursuit sur les TIC au service du développement rural sont menés en collaboration avec d'autres organismes tels que la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Centre technique de coopération agricole et rurale, l'Institut international pour la communication et le développement et l'Alliance mondiale pour le savoir.

Gestion des ressources naturelles, peuples autochtones et VIH/sida

48. Au Cambodge et en Bolivie, l'assistance fournie par la FAO pour la communication au service de la gestion des ressources naturelles et des peuples autochtones a débouché sur la création de communautés virtuelles et la publication de divers répertoires de ressources.

49. Des approches participatives ont été adoptées en Ouganda pour la communication en milieu rural aux fins de la prévention de l'infection à VIH et du sida dans le cadre de campagnes de communication sur les moyens de subsistance de sorte que les personnes qui sont touchées par le VIH/sida soient au centre des activités et des processus de communication.

50. Un projet de communication sur la sensibilisation au VIH/sida et la modification des comportements est exécuté en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans cinq provinces du Cameroun.

Radio rurale

51. La formation de radiodiffuseurs ruraux dans quatre pays africains et l'atelier sur la notion de radio rurale qui a été organisé à l'intention des décideurs d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est ont contribué à renforcer les capacités des organismes de radiodiffusion dans les campagnes africaines.

52. Les partenariats établis avec des organisations non gouvernementales telles que l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires ont permis de produire, d'adapter et de diffuser des fiches d'information sur la production de semences, les prix du marché, la gestion après récolte et la production animale auprès des membres du réseau de radio rurale de l'agence de presse Simbani de l'Association en Afrique.

Politiques et stratégies

53. La FAO a aidé les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine à élaborer une stratégie visant à étoffer les textes juridiques sur les mesures phytosanitaires et zoosanitaires et celles qui ont trait à la sécurité alimentaire. La politique nationale du Mali en matière de communication a été mise à jour et une politique similaire élaborée pour le Sénégal. Des stratégies de communication relatives à l'environnement sont en cours d'élaboration au Mali et au Burkina Faso.

Communication dans les situations d'urgence

54. En réaction à l'épidémie de grippe aviaire en Asie et en Afrique et aux infestations acridiennes en Afrique, au Proche-Orient et en Europe méridionale, la FAO a mobilisé des ressources et fourni une assistance technique pour la communication d'informations urgentes et des programmes fondés sur des interventions communautaires et des approches participatives.

55. De 2003 à 2005, période au cours de laquelle 30 millions d'hectares de terres ont été traités avec des pesticides pour lutter contre une invasion de criquets pèlerins dans 26 pays, la FAO a mené des activités d'information et de communication à caractère préventif, notamment sur la sécurité d'emploi des pesticides et la surveillance de l'environnement à long terme.

V. Banque mondiale

56. Le nombre d'administrateurs employés par la Division de la communication pour le développement de la Banque mondiale est passé de 5 en 1998 à 20 en 2006, ce qui témoigne de l'intérêt que la question de la communication pour le développement suscite au sein de la Banque.

57. L'importance croissante de cette question s'est également traduite par une extension de la portée des concepts et des pratiques de la Banque qui institutionnalisent rapidement la communication non seulement en tant qu'action consistant à diffuser des informations et des innovations, mais aussi en tant que moyen de renforcer la confiance, de comparer les points de vue, d'évaluer les risques politiques et de définir ou de valider les objectifs d'une intervention quelconque.

58. L'intégration de la communication pour le développement dans les politiques et les opérations est attestée par un objectif général qui prévoit l'utilisation d'une méthode d'évaluation fondée sur la communication lors de l'évaluation initiale des initiatives de développement.

59. L'expression « fondé sur la communication » vise à souligner que l'évaluation ne porte pas simplement sur les besoins en matière de communication. Il s'agit plutôt d'utiliser la communication pour étudier toutes les questions qui doivent entrer en ligne de compte pour la mise au point de projets et de programmes de développement bien conçus.

60. L'évaluation fondée sur la communication a) facilite les échanges de vues et de d'informations entre les parties prenantes intéressées; b) aide à évaluer une situation quelconque en limitant les risques politiques et la probabilité de conflits; c) permet de dégager un consensus sur les principales priorités; d) aide à définir des objectifs qui sont bien compris et acceptés par les parties prenantes.

61. S'appuyant sur la méthode d'évaluation fondée sur la communication, la Division a présenté le projet d'organisation du premier congrès mondial sur la communication pour le développement lors de la neuvième Table ronde en tant qu'initiative visant à promouvoir l'intégration de cette forme de communication dans les politiques institutionnelles.

62. Le premier Congrès mondial sur la communication pour le développement a pour objet a) d'inviter les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et les décideurs à engager un dialogue direct afin de présenter et d'examiner la valeur ajoutée apportée par la communication pour le développement et les problèmes qu'elle pose aux niveaux local et mondial; b) d'assurer l'efficacité de la communication pour le développement en entérinant l'application des modèles théoriques qui ont fait leurs preuves et en établissant un lien entre les milieux universitaires et les praticiens en présence des décideurs; c) de continuer à promouvoir l'intégration de la communication pour le développement dans la mise en œuvre des politiques institutionnelles relatives au développement.

63. L'importance accordée à la communication ne cesse de croître dans les initiatives de développement de façon générale, notamment celles qui sont étroitement liées à la bonne gouvernance et à la transparence.

64. L'objectif ultime de l'action en faveur du développement est de provoquer des changements pour améliorer la situation en faisant appel à la participation des populations. C'est un processus extrêmement complexe qui exige a) une réflexion systématique sur les fondements théoriques et pratiques de la communication pour le développement; b) une connaissance des modèles théoriques ainsi que des données d'expérience concrètes qui sont susceptibles d'accroître la valeur ajoutée apportée par cette communication pour la solution des problèmes de développement de l'humanité.

VI. Fonds international de développement agricole

65. Le FIDA est la seule institution internationale qui a pour vocation exclusive d'éradiquer la pauvreté dans les zones rurales des pays en développement. L'institution reconnaît de plus en plus que les technologies de communication sont de puissants moyens de faciliter le développement rural durable et d'éradiquer la pauvreté.

66. En particulier, la communication au service du développement est essentielle si l'on veut mettre les pauvres des zones rurales mieux à même de diriger leur propre développement et de surmonter la pauvreté.

67. La communication au service du développement a été un moyen d'appuyer et de renforcer de nombreux projets financés par le FIDA. L'institution va désormais adopter une démarche plus systématique et plus stratégique consistant à utiliser la communication pour traiter des problèmes de développement.

Congrès mondial sur la communication au service du développement

68. Le FIDA est membre du Conseil consultatif pour le Congrès mondial sur la communication au service du développement et il: a) recommandera aux responsables politiques et aux décideurs concernés de participer au Forum des responsables du Congrès; b) fera une contribution à l'étude sur l'intégration de la communication au service du développement, qui est réalisée avant le Congrès; c) conseillera sur la stratégie de sensibilisation et le programme d'intégration après

le Congrès et contribuera aux activités de suivi des recommandations faites à l'issue du Congrès, y compris la création éventuelle d'une alliance mondiale pour la communication au service du développement.

69. Le Fonds collabore avec la FAO pour organiser une partie du volet relatif à la communication et au développement durable, concernant tout particulièrement la communication, la sécurité alimentaire, le développement rural et les stratégies de subsistance.

Sommet mondial sur la société de l'information

70. Le FIDA a participé à toutes les deux phases du Sommet mondial sur la société de l'information, en organisant en marge des Sommets de Genève et de Tunis, des manifestations qui ont porté essentiellement sur le rôle des TIC dans l'éradication de la pauvreté rurale.

71. À Genève en 2003, le FIDA a organisé un débat sur ce que les TIC, considérées comme outils plutôt que solutions, pouvaient apporter aux 800 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les zones rurales.

72. Durant le Sommet de Tunis en 2005, le FIDA a organisé une table ronde consacrée au thème : « Éradiquer la pauvreté rurale en connectant les communautés rurales » qui avait pour but de bien faire voir les enseignements en temps réel tirés de l'initiative the First Mile Project lancée par le FIDA en République-Unie de Tanzanie, et d'en étudier l'impact aux niveaux régional et mondial. La table ronde a permis d'établir le lien entre ces enseignements et les questions importantes soulignées durant la manifestation de 2003, notamment : a) l'importance d'un contenu local adapté; b) l'utilisation et l'adaptation novatrices que les populations locales font des TIC en fonction de leur situation et de leurs besoins propres; c) la convergence et les complémentarités des TIC traditionnelles et nouvelles et d) l'importance d'une politique et d'un cadre réglementaires favorables.

Le projet First Mile

73. Le projet First Mile s'inscrit dans le cadre du Programme de développement des systèmes de commercialisation agricole du Gouvernement tanzanien et bénéficie de l'appui du Gouvernement suisse. Il a pour objectif de déterminer dans quelle mesure l'accès aux TIC peut aider les pauvres des zones rurales à communiquer et négocier avec d'autres durant toute la filière de mise sur le marché afin d'établir des relations de marché plus équitables et plus efficaces.

74. La Division des communications du FIDA recourt aux multimédias pour illustrer les enseignements, les résultats et l'impact du projet First Mile. Les personnes participant au projet sont interviewées à différentes étapes du projet et leurs points de vue et réactions permettront de montrer l'impact que le projet a eu.

Rural Knowledge Network in East Africa

75. S'inspirant de l'expérience acquise avec Linking Local Learners Platform et avec Farmer Fields Schools (écoles pratiques d'agriculture) au Kenya, en

République-Unie de Tanzanie et en Ouganda, le FIDA collaborera avec la FAO pour mettre en place un réseau de connaissances rurales en Afrique de l'Est. Le réseau aura pour principal objectif de lancer un processus de gestion des connaissances centré sur les populations, qui repose sur la bonne compréhension des besoins des agriculteurs, définit l'information technique existante qui répond à leurs besoins et dispense les connaissances sous une forme qu'ils peuvent comprendre. Le Réseau mettra l'accent sur l'accès à l'information et sur le contrôle de l'information de sorte que l'impact, la pertinence et l'exactitude de l'information résultent d'un processus participatif décentralisé. Le FIDA collabore avec la FAO dans le cadre des écoles pratiques d'agriculture en Afrique de l'Est depuis 1998.

Cadre pour un programme de communication rurale en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est

76. Le Fonds élabore un cadre et plan d'action en vue d'un programme de communication au service du développement en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est. Le programme sera fondé sur une analyse des défis et opportunités liés à la communication dans la région et s'inspirera des expériences acquises dans le cadre des activités en matière de communication rurale qui ont été menées dans la région avec l'appui du FIDA.

Portail sur la pauvreté rurale

77. Le FIDA est en train de construire le portail sur la pauvreté rurale (<www.ruralpovertyportal.org>) qui, en érigeant la lutte contre la pauvreté au rang de priorité mondiale, permettra un meilleur échange de l'information et des connaissances. Le portail est un outil et un service via Internet qui permet aux communautés d'accéder à l'information et aux connaissances dont elles ont besoin pour éradiquer la pauvreté dans les zones rurales.

VII. Union internationale des télécommunications

Évolution du cadre des télécommunications

78. Le Sommet du Millénaire de 2005 reconnaît le rôle de la science et de la technique, y compris les TIC dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

79. Le développement des TIC offrira de nouvelles opportunités dans le domaine de la communication au service du développement. Le fort taux de pénétration du téléphone portable a entraîné un développement économique appréciable dans les pays en développement.

80. Le nombre d'internautes continue d'augmenter. Il était d'environ 842 millions à la fin de 2004 contre 605 millions à la fin de 2002. Les technologies d'accès à haut débit améliorent l'accès et les technologies de pointe de transmission sans fil sont très prometteuses en ce qu'elles peuvent permettre aux pays en développement d'accroître leur taux de pénétration d'Internet et d'améliorer leur accès à l'information.

Sommet mondial sur la société de l'information

81. L'UIT a été l'organisme chef de file pour le système des Nations Unies pendant les deux phases du Sommet mondial sur la société de l'information. Pendant tout le Sommet mondial, l'UIT a, au sein du système des Nations Unies, pris l'initiative sur les questions concernant les TIC ainsi que pour la mise en œuvre des conclusions du Sommet.

82. Le paragraphe 64 de la Déclaration de principes de Genève¹ stipule que les compétences de base de l'UIT sont d'une importance cruciale pour l'édification de la société de l'information.

83. L'Agenda de Tunis pour la société de l'information² réaffirme le rôle important joué par l'UIT et désigne l'UIT comme coordonnateur/modérateur unique pour 2 des 11 grandes orientations (C2 sur l'infrastructure et C5 sur la sécurité) et comodérateur pour 6 autres grandes orientations.

84. Le 27 mars 2006, l'Assemblée générale a adopté la résolution 60/252 dans laquelle elle a fait siens l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information adoptés par le Sommet lors de sa seconde phase, parmi d'autres décisions et actions.

85. L'UIT gère une base de données servant à faire le bilan des activités liées au Sommet mondial entreprises par les parties prenantes et elle contribue également à la base de données par ses activités propres. Un livre d'or des engagements et des initiatives des parties prenantes a été publié et un portail Web sur les réussites enregistrées dans le domaine des TIC a été mis en place.

Initiatives des organismes du système des Nations Unies portant sur les technologies de l'information et de la communication

86. Parallèlement à l'UNESCO et au PNUD, l'UIT a joué un rôle de chef de file dans la mise en œuvre multipartite du plan d'action du Sommet mondial et ce sera son tour d'assumer la présidence du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, créé par le Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations Unies pour la coordination à sa réunion de printemps de 2006.

87. L'UIT jouera également le rôle de chef de file en vue de faciliter la mise en œuvre de la conclusion du Sommet mondial mentionnée dans la grande orientation C2 (infrastructure).

Faciliter la participation afin de réduire la fracture numérique au niveau international

88. Plus de 100 pays en développement ont bénéficié des services que l'UIT fournit, dans le cadre de projets d'application des TIC, dans des secteurs tels que l'éducation, Internet, le commerce, l'agriculture et les services gouvernementaux. Quelque 60 accords de partenariat ont été signés et appliqués par l'UIT avec des

² Voir A/60/687, annexe.

organisations régionales et internationales et en coopération avec des gouvernements ainsi qu'avec le secteur privé.

89. Les activités de l'UIT ont consisté, pour la plupart, à répondre aux demandes d'assistance venant de pays ou de groupes de pays dans de nombreux domaines, allant du renforcement des organes de contrôle, de l'assistance à la politique et aux lois de la concurrence en matière de télécommunications à l'assistance technique pour la technologie de réseau, la gestion du spectre des fréquences et le déploiement de la technologie numérique, le téléenseignement et la télémédecine.

90. Le Bureau de l'UIT pour le développement des télécommunications a établi des accords de partenariat pour élaborer des outils et des matériels de formation ainsi que des directives pour la mise en place de capacités dans le domaine des télécommunications dans les pays en développement. Ces accords ont été conclus avec des organisations, des sociétés et d'autres organismes des Nations Unies tels que l'UNESCO, le PNUE, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, la Communauté européenne, l'Agence spatiale européenne et l'Organisation mondiale de la santé.

91. Un certain nombre de projets sont actuellement exécutés dans les domaines de la cybergouvernance, la cyberéducation, la cybersécurité et l'accès partagé aux TIC dans divers pays, dont un projet conjoint entre l'UIT, l'UPU et d'autres partenaires afin de mettre les bienfaits de la technologie numérique à la disposition des populations dans les zones rurales isolées, par l'intermédiaire des bureaux de poste.

Diffuser l'information et le savoir-faire pour aider les pays en développement

92. Dans le prolongement direct du Plan d'action de Genève issu du Sommet mondial, l'UIT a lancé, en coopération avec d'autres organismes, l'Indice d'accès au numérique destiné à mesurer les progrès des pays et à évaluer leurs perspectives en ce qui concerne l'édification d'une société de l'information.

93. Les activités de gestion et de mise en valeur des ressources humaines dans les pays en développement renforcent les capacités humaine, institutionnelle et organisationnelle. Ces activités répondent en particulier aux besoins des décideurs et des contrôleurs au niveau du gouvernement ainsi qu'à ceux des cadres et directeurs des services opérateurs ou fournisseurs de télécommunications/de TIC formés par le biais de différents programmes virtuels et de cours dispensés dans des centres d'excellence.

94. Des activités visant à diffuser l'information et à dispenser une formation ont été organisées dans le cadre de programmes en faveur des femmes et des jeunes. Une initiative novatrice a consisté à fournir une assistance au centre des jeunes concepteurs en Ouzbékistan.

VIII. Programme des Nations Unies pour le développement

95. Depuis la tenue de la neuvième Table ronde, le PNUD a restructuré son Bureau de la communication et a intégré la communication pour le développement pour en faire l'un des services clefs qu'il fournit aux pays de programme. Il s'efforce de

renforcer les communications comme outil de développement, en assurant des services de communication stratégiques pour l'exécution des programmes, la formation et l'appui aux médias ainsi qu'aux professionnels des communications de même que la prestation de services d'information à l'intention du public.

96. Le PNUD participe à la communication pour le développement sous de multiples formes, notamment la conception et la diffusion d'outils de communication à l'intention des praticiens du développement, la mobilisation d'artistes, de célébrités et d'autres communicateurs à la poursuite des objectifs de développement, l'organisation de campagnes d'information à l'intention du public et d'éducation civique en prévision des élections, la formation de journalistes, l'ouverture de l'accès aux technologies des communications et l'utilisation de ces technologies pour faciliter le développement, ainsi que la consolidation de l'élan pris dans le développement participatif.

Développement participatif et éducation civique des électeurs

97. La Division des organisations de la société civile du PNUD, de concert avec le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (fonds d'affectation spéciale placé auprès de la Banque mondiale et du PNUE) et le Programme pour le renforcement des droits de l'homme (programme géré conjointement avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) ont commandé en 2004 l'étude intitulée *Insights into Participatory Video: a handbook for the field* (Analyse de programmes vidéoparticipatifs : manuel pour le terrain). Publié en février 2006, ce manuel donne des conseils pratiques sur les principaux jeux et activités, des séquences d'édition, des avis techniques ainsi que les besoins en matériel, et il illustre le tout par des exemples sur le Ghana, l'Inde et le Turkménistan.

98. Le PNUD a collaboré avec le Liberian National Democratic Institute et l'International Foundation for Electoral Systems à la formation d'éducateurs politiques issus des collectivités et provenant des organisations de la société civile et il a passé contrat avec des organisations locales en vue de faire mener un programme intensif d'éducation civique des électeurs. Le bureau de pays et le Bureau de la communication du PNUD collaborent à l'organisation des ateliers sur la couverture des élections à l'intention des journalistes libériens.

99. Le PNUD a également œuvré avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Commission électorale intérimaire afghane à l'inscription sur les listes électorales et au projet concernant les élections afghanes. L'inscription des électeurs a été facilitée par les campagnes d'information et d'éducation civique, le recours à des techniques en face à face, la diffusion de messages, les manifestations pour la mobilisation des collectivités et les partenariats avec la société civile.

VIH/sida : rompre le silence

100. Le tout premier programme du PNUD sur le VIH/sida destiné aux États arabes a été lancé en septembre 2002 en vue de « rompre le silence » en sensibilisant et faisant participer les dirigeants arabes de différents secteurs de la société. Le PNUD a collaboré avec les organisations non gouvernementales, les gouvernements et des

organismes dont l'UNICEF, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, l'Organisation internationale du Travail et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

101. Au nombre des activités figuraient un séminaire de discussion destiné aux étudiants universitaires de la République arabe syrienne et un atelier d'histoire tenu avec des personnalités religieuses égyptiennes de renom agissant en collaboration avec ONUSIDA et des organisations nationales. En 2004, un documentaire de 18 minutes contenant des témoignages de personnes infectées par le VIH/sida et des entretiens exclusifs avec d'éminentes personnalités de la société arabe a été largement diffusé sur les réseaux de télévision, au moyen de CD-ROM et de programmes vidéo diffusés au sein des auditoires visés.

102. Sous le titre « Africa 2015 », le PNUD a collaboré avec ONUSIDA et l'UNICEF en associant des célébrités et des dirigeants politiques en vue de promouvoir la prévention du VIH/sida. Il a organisé des consultations avec des artistes africains, qui ont chanté et produit la chanson *We are the Drums* lors de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté en 2004. Neuf chansons ont depuis fait l'objet d'un album.

Formation concernant les médias

103. En mai 2006, a été organisé le forum sur les médias à Kigali, en marge du sixième Forum sur la gouvernance en Afrique, à l'intention des journalistes afin de leur permettre de discuter de la participation des médias en vue d'une meilleure gouvernance. En juin 2005, le Programme concernant la gouvernance dans la région arabe relevant du PNUD a organisé des ateliers régionaux de formation concernant les médias et de gestion des connaissances sur le thème femmes et citoyenneté.

104. Le projet d'appui à la création du corps législatif afghan a organisé en mars 2006 un séminaire à l'intention des journalistes sur le corps législatif et l'importance de la participation populaire.

105. En février 2006, le PNUD a établi un centre des médias afin de soutenir la Commission nationale électorale en Indonésie.

106. Le programme de lutte contre les armes légères du PNUD a accueilli un atelier de formation concernant les médias au Libéria en décembre 2005, l'objectif étant de faire connaître les effets négatifs de la prolifération des armes légères et de sensibiliser le public à la question.

Gouvernance : lutte contre la corruption

107. Le PNUD assure la formation de journalistes nationaux au reportage sur les questions de gouvernance et de corruption et à la rédaction de lois pour lutter contre la corruption en Asie.

108. Le programme régional relatif à la gouvernance a produit deux messages télévisés d'intérêt public indiquant comment la corruption touche chacun et fait perdre à la communauté d'importants services, et mettant en garde contre la petite corruption. L'objectif était de commenter et de diffuser les messages sur autant de stations nationales que possible.

Influence sur la politique à l'échelle mondiale, régionale et nationale

109. Le rapport national de 2004, sur l'interculturalisme et la mondialisation : possibilités en Bolivie, a suscité un vigoureux débat médiatique et a servi à formuler la stratégie nationale de l'information et des communications.

Technologies des communications pour faciliter le développement

110. Le PNUD a souligné le rôle crucial que les technologies de l'information et des communications peuvent jouer dans le développement. Au nombre des projets récents figurent un programme pilote d'administration électronique au Kenya, dans lequel les collectivités de huit districts différents ont accès à l'information des pouvoirs publics et à d'autres ressources stratégiques, et un projet de justice électronique en Inde, en fait un portail offrant des informations et un soutien juridiques, en collaboration avec le Centre pour une bonne gouvernance et le National Institute for Smart Governance.

111. Le PNUD a pris part à des instances mondiales, notamment aux travaux du Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications et du Sommet mondial sur la société de l'information.

IX. Fonds des Nations Unies pour la population

112. Depuis sa création, le FNUAP fait de la communication un outil stratégique critique dans son processus de programmation afin d'améliorer la qualité de vie en permettant à des individus, à des couples, à des familles et aux collectivités de procéder à des choix en connaissance de cause.

113. Conformément au Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et aux objectifs du Millénaire pour le développement, le FNUAP assure le succès de ses activités d'information tendant à faire progresser les connaissances, la compréhension et l'engagement du public en ce qui concerne l'espacement des naissances, les questions de population et la santé en matière de procréation en influençant et en promouvant les politiques et le dialogue.

114. Ces dernières années, le FNUAP a procédé à un changement d'orientation dans ses activités de communication : d'un style d'activité tendant à fournir des informations et à dispenser une éducation, notamment par de vastes campagnes de sensibilisation, il est passé à des activités de communication plus ciblées qui visent à influencer sur les attitudes et à favoriser le changement de comportement.

115. La communication fait partie intégrante des programmes du FNUAP où l'on se sert des médias, de la communication interindividuelle, des médias populaires et d'autres types.

116. Il est souligné la nécessité de recourir aux technologies modernes de l'information et des communications telles que l'Internet, la téléphonie mobile et d'autres technologies audiovisuelles pour susciter la prise de conscience en matière

de questions de population et de santé en matière de procréation et faire connaître ces questions.

117. Des interventions plus ciblées en matière de communication ont permis aux gens de mieux apprécier leur situation personnelle et ont renforcé le partage des connaissances et des compétences pour des comportements et des pratiques viables.

118. La communication d'une information appropriée, de services d'orientation, et la promotion de comportements sûrs, sains et responsables a immensément contribué à l'amélioration de la santé maternelle et infantile et à la prévention du VIH et du sida.

119. La communication est la clef de l'accès à une utilisation appropriée des services de santé créés pour améliorer la santé en matière de procréation.

Renforcement des capacités

120. Le FNUAP a fait usage des ressources techniques nationales, régionales et internationales existantes pour renforcer les compétences en matière de communication au niveau des pays.

121. Une formation aux techniques de communication pour la sensibilisation et le changement de comportement a été dispensée au personnel chargé de la santé en matière de procréation et aux membres de la collectivité, en particulier aux femmes.

122. Une formation a été dispensée à l'élaboration de stratégies et de techniques. La formation aux techniques de communication a été inscrite aux programmes des écoles de santé publique et de médecine, des écoles de formation de travailleurs sociaux, des écoles de communication et de journalisme ainsi que des écoles normales.

123. Il est procédé au renforcement des réseaux nationaux de communication en matière de population, en particulier à l'intention des journalistes et des éducateurs de la santé.

Travaux de recherche

124. Le FNUAP encourage la collecte de données de base permettant d'évaluer la nécessité d'interventions spécifiques en matière de communication et leur incidence, ce qui inclut l'analyse du contenu et des auditoires visés, la recherche socioculturelle en vue de l'élaboration de programmes et de stratégies respectueux des diverses cultures ainsi que l'évaluation de ces interventions.

Appui aux campagnes, à la production de matériel et d'équipement en matière de communication

125. Des campagnes médiatiques sont préparées à l'intention d'auditoires sélectionnés ainsi que la production et la diffusion de matériels audiovisuels et électroniques et de documents imprimés.

126. Les organisations non gouvernementales ainsi que les organisations de jeunes et de femmes sont aidées à produire des supports instructifs, récréatifs, éducatifs et promotionnels.

127. Le FNUAP prête son concours pour la conception et l'élaboration de documents et de matériel de formation, la production de supports médiatiques populaires peu coûteux et la mobilisation des compétences nécessaires pour les produire.

128. Le Fonds soutient la planification et la mise en œuvre des campagnes médiatiques, l'établissement de liens avec le contenu diffusé dans les médias communautaires, des activités de mobilisation en vue de la participation de la collectivité telles que le théâtre de rue, et l'utilisation novatrice des nouvelles technologies de l'information et des communications comme les permanences téléphoniques et les services Internet.

Stratégies globales nationales de communication

129. Le FNUAP encourage et appuie l'élaboration de stratégies globales nationales de communication pour la sensibilisation et le changement de comportement, qui promeuvent le choix de l'individu dans le domaine de la santé sexuelle et de la santé en matière de procréation. Ces stratégies constituent un cadre pour tous les éléments entrant en jeu et revêtent une grande importance pour l'harmonisation des efforts nationaux et de ceux des bailleurs de fonds dans la communication pour le changement de comportement, notamment le cadre des opérations de programmation commune des Nations Unies.

X. Programme des Nations Unies pour l'environnement

130. La devise ou le slogan du PNUE est « L'environnement au service du développement » et bon nombre de ses programmes et activités opérationnelles ont été réorientés pour être conformes à cette devise.

131. Les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 7 intitulé « Assurer un environnement durable », de même que le Document final du Sommet mondial de 2005, d'autres accords, décisions et résolutions investissent le PNUE du mandat consistant à suivre une méthode susceptible de générer des opportunités dans le domaine de la communication pour le développement.

132. Le Comité de haut niveau chargé des programmes au sein du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a désigné le PNUE comme membre participant à l'application du plan d'action pour le suivi de la cyberécologie dans le cadre du Sommet mondial.

Renforcement des capacités au service des médias

133. À titre d'exemple des efforts déployés par le PNUE pour renforcer les capacités des médias quant aux questions écologiques, il convient de signaler qu'un atelier thématique centré sur les liens entre la pauvreté et l'environnement s'est tenu

au début de 2006 à l'intention des membres du réseau africain de journalistes écologistes, sous les auspices du Gouvernement mauritanien.

Meilleure prise de conscience de l'environnement

134. La publication *Poverty and Environment Times* est rédigée par le centre de collaboration du PNUE GRID-Arendal (Global Research Information Database, Arendal, Norvège) qui vise à susciter une meilleure prise de conscience des liens entre la pauvreté et l'environnement dans un programme convivial. Quatre éditions ont paru à ce jour, la plus récente portant sur l'importance de l'environnement pour les objectifs du Millénaire pour le développement. Cette édition a été lancée au Sommet mondial de 2005. Le PNUE a également fait paraître des éditions spéciales de sa publication phare *Notre planète* à l'intention du Sommet mondial, ainsi que des publications ciblées destinées aux enfants et aux jeunes dans le cadre de sa stratégie Tunza à l'égard des jeunes. Le site Web du PNUE est amélioré de jour en jour afin de faire mieux connaître et comprendre les questions relatives à l'environnement et au développement.

Congrès mondial sur la communication pour le développement

135. Le PNUE est représenté au Conseil consultatif du Congrès mondial sur la communication pour le développement.

Journée mondiale de l'environnement et autres célébrations des Nations Unies

136. Outre les activités menées chaque année de par le monde lors de la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin, le PNUE a célébré pour la première fois en 2005 la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre). L'Unité pauvreté et environnement du PNUE examine avec le PNUD la possibilité d'une célébration commune de la Journée internationale.

eCare : étude de cas pratique en association avec des partenaires

137. Au moyen d'un financement de la Fondation des Nations Unies, le PNUE a lancé en décembre 2005 le projet commerce électronique et énergie renouvelable (eCare), en tant qu'initiative triennale menée en partenariat avec Telecom Management Partner, succursale de Telenor. eCare s'efforce de fournir des services commerciaux et sociaux dans des communautés rurales du Ghana, au moyen des technologies de l'information et des communications et de systèmes faisant appel à une énergie propre, en utilisant une approche centrée sur les entreprises. Dans le cadre du projet, il est créé des centres d'affaires ruraux, chacun équipé de trois téléphones, d'un ordinateur et d'une imprimante, ainsi que d'un système solaire pour produire l'énergie nécessaire. Les chefs des centres sont choisis dans les zones rurales, et déposent après formation une avance pour le centre d'affaires rural qu'ils dirigent. Lorsque le prêt est remboursé, le chef du centre devient propriétaire de l'équipement. eCare mettra en place 20 centres dans tout le pays en trois ans.

138. À ce jour, six centres eCare fonctionnent à merveille au Ghana. À la fin de mars 2006, au total 25 centres de ce type étaient en service, au profit de plus de 150 000 personnes. Les résidents des zones rurales, périurbaines et autres auront ainsi accès à des services de télécommunication abordables dans des zones où il n'en existait pas auparavant. L'initiative eCare comble non seulement le « fossé écologique » mais aussi le « fossé numérique ». À la fin de 2008, elle couvrira toutes les régions du Ghana avec un réseau de 200 centres au moins qui proposeront à plus d'un million de Ghanéens des services de télécommunication fonctionnant à une énergie renouvelable.

XI. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

139. En 2005, les activités de communication de l'UNICEF ont consisté pour une bonne part à atteindre le grand public et la société civile au moyen de messages de sensibilisation concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et ont porté sur les moyens dont des résultats concrets en faveur des enfants facilitent la réalisation des objectifs par les pays.

140. L'UNICEF a utilisé la toile mondiale, les publications multimédias, la couverture médiatique et les ambassadeurs de renom pour atteindre un auditoire plus grand et plus varié, en associant de ce fait toute une gamme de partenaires de développement, dont certains pour la première fois.

141. Dans ses communications pour l'appui aux programmes, le Fonds soutient les objectifs de développement en présentant des messages axés sur les résultats, fondés sur les acquis de la recherche et mis au point compte tenu de contextes environnementaux. L'accent est fortement mis sur les processus, notamment le suivi, l'évaluation et la documentation. À la base de toutes ses interventions, le Fonds préconise vivement l'application d'une optique des droits de l'homme qui privilégie l'intégration et l'autosuffisance de l'organisme lui-même. Allant de la sensibilisation aux questions de politique générale à la communication de masse et à la mobilisation sociale, la communication de l'UNICEF pour l'appui aux programmes tendent à influencer sur les attitudes et les comportements afin de contribuer à une évolution positive de la société. L'éradication de la poliomyélite et du paludisme, la vaccination systématique et plus récemment la grippe aviaire font partie des problèmes à la solution desquels le Fonds a œuvré de façon intensive au cours des deux dernières années.

142. L'UNICEF utilise les médias modernes et traditionnels de façon à contribuer à une sensibilisation extrêmement efficace : des informations sur la situation des enfants dans le monde eut égard à la Convention relative aux droits de l'enfant sont diffusées à une très grande échelle.

143. La célébration de la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants et l'attribution du prix y relatif, décerné en partenariat avec l'International Academy of Television Arts & Sciences, ont été accompagnées d'activités de grande visibilité visant à faire participer les jeunes et à faire entendre leur voix.

144. L'UNICEF produit des données et des informations essentielles requises pour une action stratégique en matière de communication pour le développement. Des publications phares telles que *La situation des enfants dans le monde* et *Progrès*

pour les enfants constituent des analyses détaillées du sort des enfants dans le monde entier et des mesures requises à l'échelle internationale pour améliorer leur situation. D'autres rapports sont *Gender Achievements and Progress in Education* sur les résultats obtenus et les progrès réalisés par les femmes en matière d'éducation et les rapports sur le VIH et le sida, dont *Children: The missing face of AIDS* portant sur les enfants : la face cachée du sida; *Girls, HIV/AIDS and Education* sur les filles, le VIH/sida et l'éducation et *Monitoring and evaluation of the national response to children orphaned and made vulnerable by HIV/AIDS* sur le suivi et l'évaluation de la réaction nationale à la situation des enfants rendus orphelins et vulnérables par le VIH/sida.

145. Les campagnes de sensibilisation sont renforcées par des publications sur la survie de l'enfant, notamment *Vaccines: Handled with Care; Building Trust in Immunization; Eliminating Maternal and Neonatal Tetanus*; et *Immunization Summary 2005*. Les produits multimédias *Child Alert* sont également introduits pour mettre en évidence le sort des enfants dans des situations d'urgence chroniques « silencieuses », les deux premiers de ces rapports portant sur le Darfour et Haïti respectivement.

146. Des partenariats stratégiques sont établis avec des médias entre autres pour faire connaître les questions liées aux objectifs du Millénaire pour le développement.

147. Face aux situations d'urgence, les messages stratégiques ont été renforcés grâce à des solutions novatrices telles que le système de correspondants dans le monde, qui représente un réseau de diffusion numérique en ligne faisant parvenir des contenus multimédias en un temps record.

148. L'UNICEF a connu du succès dans l'utilisation des technologies de l'information, notamment le Really Simple Syndication news feed et a fait converger les émissions radio et les podcasts afin de mettre en place sur son site des programmes de radiotélévision téléchargeables. Le *News Market* atteint plus de 6 000 entreprises de radiotélévision dans le monde et a accru sa diffusion numérique de plus de 250 % depuis 2004, un total de 559 000 clips vidéo ayant été téléchargés en 2005, contre 158 000 en 2004. Plus de 700 produits audiovisuels, une douzaine de programmes interactifs Flash et des milliers de nouvelles pages sont produits chaque année sur le site Web de l'UNICEF.

XII. Conclusions et recommandations³

149. Dans la communication pour le développement, il s'agit de personnes qui sont les agents de leur propre développement. C'est un processus à double sens – des personnes se retrouvant pour recenser les problèmes, convenir de conceptions d'un avenir souhaitable, créer des solutions et autonomiser les plus démunis. La communication pour le développement est une approche d'égale importance pour toutes les parties prenantes. Il s'agit de cocréation et de partage des connaissances et, à ce titre, le concept implique le respect des connaissances et des cultures autochtones. Le contenu local est fondamental. Dans cette optique, il est clair que la

³ Les conclusions et recommandations reposent sur les résultats de la neuvième Table ronde et sur la déclaration qu'elle a adoptée.

communication pour le développement est essentielle au succès des objectifs du Millénaire pour le développement.

150. Dans le passé récent, la communication pour le développement s'est heurtée à un certain nombre de défis majeurs : a) un environnement nouveau et en pleine mutation à cause des défis de la mondialisation, de la privatisation, des pressions écologiques, de la décentralisation des services, de l'explosion des médias et de l'apparition de nouveaux acteurs sociaux; b) l'expansion vertigineuse des TIC, accompagnée pourtant d'un écart qui ne cesse de se creuser entre les connaissances disponibles et l'information, et la participation limitée des plus démunis au processus de développement; c) les moyens dont la communication s'intègre aux politiques et processus locaux et nationaux de développement; et d) la façon de démontrer l'apport et l'impact de la communication pour le développement, notamment en ce qui concerne les politiques gouvernementales, internationales et des bailleurs de fonds. Tous ces facteurs ont apporté de nouvelles possibilités tout en entraînant une marginalisation des questions liées à la pauvreté. Pour redresser la situation, il faut faire de la collaboration et de la coordination entre les initiatives en matière de communication pour le développement une priorité.

151. **La neuvième Table ronde a préconisé :** a) **la transposition des cas de succès en matière de communication pour le développement afin d'améliorer la pratique et les politiques à tous les niveaux;** b) **une mise en action appropriée des politiques et des ressources grâce à des mesures concertées, au moyen de ressources adéquates, aussi bien humaines que matérielles, pour des échéances éventuellement plus longues;** c) **l'application de cadres juridiques nationaux favorisant le droit à la liberté d'expression, l'apparition de systèmes d'information libres et pluralistes et la reconnaissance du rôle des médias communautaires dans la fourniture aux zones isolées et marginalisées d'un accès aux systèmes de communication;** d) **la recherche sur un processus et un résultat soutenus axés sur une approche participative, un cadre partagé entre les organismes de développement, les intervenants locaux et les collectivités dans la conception et l'exécution des projets;** e) **l'évaluation, en partenariat, des besoins de base en matière de communication, en prévoyant une auto-évaluation par les collectivités elles-mêmes dont les résultats viendraient enrichir le secteur des politiques;** f) **l'organisation d'initiatives de formation centrées sur l'enseignement en coopération, l'encouragement d'activités de formation fondées sur l'expérience, centrées sur les valeurs, respectueuses des diverses cultures et menées en matière de communication participative pour le développement et privilégiant un corps de bonnes pratiques à travers les diverses régions;** g) **la mise en place d'alliances et de liens efficaces afin que les plus démunis aient une voix leur permettant de se faire entendre et d'influer sur l'élaboration des politiques et la prise de décisions concernant le développement durable, et, favorisant à cette fin, les processus locaux, nationaux et régionaux de communication pour le développement;** h) **la mise en place de mécanismes d'information et de consultation pour garantir une action coordonnée entre les organismes des Nations Unies et les autres intervenants au niveau international.**

152. **La neuvième Table ronde a également proposé des recommandations générales, à savoir les suivantes :** a) **les adeptes et les praticiens de la communication pour le développement devraient s'engager à faire en sorte que les communications soient reconnues comme étant au cœur de l'ensemble des**

initiatives de développement; b) les bailleurs de fonds et les organismes de développement devraient mettre en place des unités de communication pour le développement bien dotées de ressources afin d'appliquer et de promouvoir les différentes initiatives; c) les gouvernements, les bailleurs de fonds et les organismes de développement devraient intégrer une évaluation des besoins en matière de communication à toute initiative de développement (et éventuellement consacrer un pourcentage précis de leur budget à cet effet – de 0,5 à 1 % par exemple); d) les initiatives telles que le Congrès mondial sur la communication pour le développement devraient être encouragées à constituer une somme de données concrètes à l'intention des décideurs dans les institutions donatrices ainsi que dans les organismes gouvernementaux et de développement; e) l'Organisation des Nations Unies devrait analyser les données d'expérience en matière de communication, proposer des améliorations et mettre au point une approche commune de la communication pour le développement; f) les activités de formation devraient être promues dans les pays en développement en se fondant sur les données d'expérience existantes; des programmes, des matériels et des systèmes devraient être mis au point et partagés; et la communication pour le développement participatif devrait être intégrée aux programmes de développement existants.
